

Parc national

VALLEÉ DE LA SEMOIS

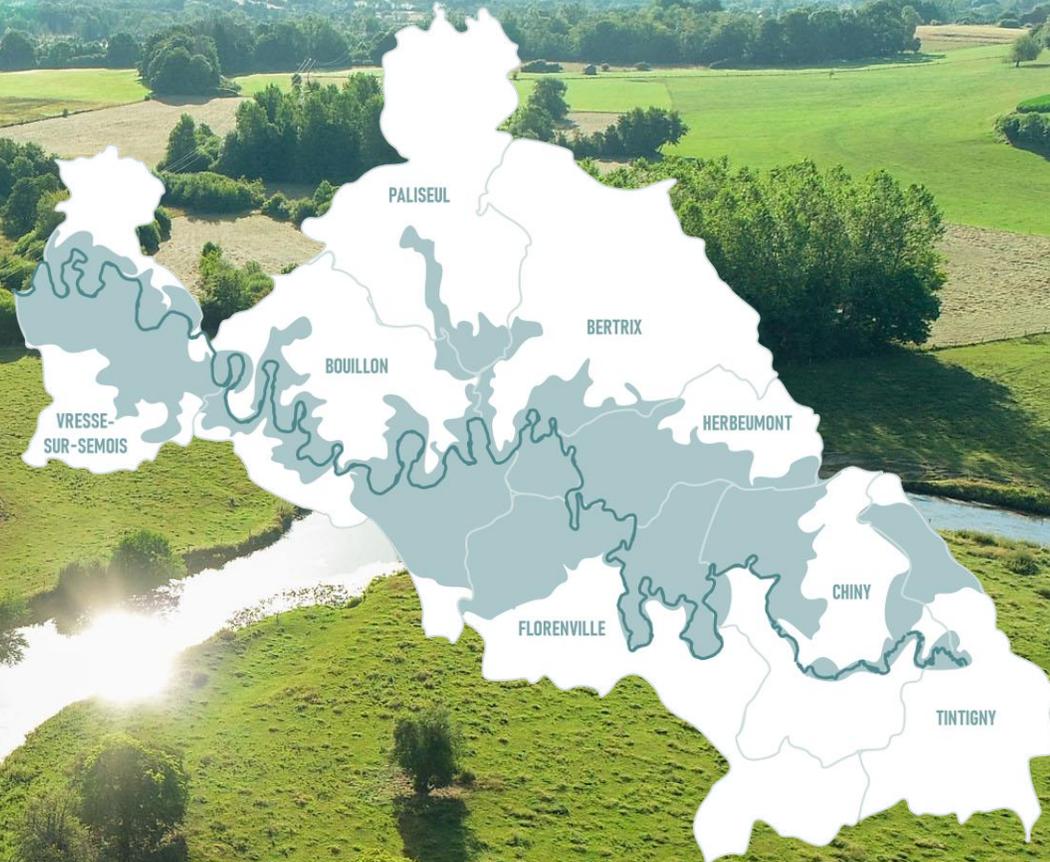
*Territoire d'évasion,
source d'émotions*

BERTRIX, BOUILLON, CHINY, FLORENVILLE, HERBEUMONT, PALISEUL, TINTIGNY, VRESSE-SUR-SEMOIS

WWW.SEMOIS-PARC NATIONAL.BE



FONDATION DU PARC
NATIONAL DE LA
VALLÉE DE LA SEMOIS



Carte d'identité

Parc national

VALLÉE DE
LA SEMOIS

Le Parc national de la Vallée de la Semois

- Une Fondation d'utilité publique
- Une Coalition territoriale réunissant 50 acteurs publics et privés
- Un Comité scientifique de 13 personnes
- Un Plan opérationnel comprenant 75 fiches-actions à mener de 2023 à 2026
- 6 thématiques principales d'actions – 16 objectifs
 - ✓ Patrimoine naturel
 - ✓ Pratiques durables en forêt
 - ✓ Patrimoine paysager, culturel et bâti
 - ✓ Mobilité vers et au sein du Parc national
 - ✓ Tourisme durable
 - ✓ Education et sensibilisation
- Un Plan directeur à 20 ans – Vision à long terme pour un développement durable et une plus grande résilience du territoire

Le Parc national de la Vallée de la Semois, un projet coconstruit par plus de 120 acteurs et une coalition territoriale !





Appel à projet et candidature

Appel à projet et candidature du territoire

Contexte

- Appel à projet « Parc national de Wallonie » lancé en juillet 2021 par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie
- Volonté de créer 2 Parcs nationaux afin de renforcer l'image attractive de la Wallonie au niveau national et international en tant que destination attractive grâce à ses richesses naturelles, paysagères et patrimoniales et son tourisme durable
- Appel à projet mené en collaboration entre le SPW ARNE pour la Ministre Tellier et le CGT pour la Ministre De Bue
- Enjeux financiers importants :

Parc national de Wallonie	Protection et restauration du patrimoine naturel	Valorisation du patrimoine naturel	Subvention	Cofinancement	Développement des infrastructures touristiques adaptées	Infra / actions	développement des infrastructures touristiques adaptées
Budget à 100%	70%	30%	80%	Total cofinancement 20%	Budget à 100%	CGT (projet 195) 80%	Cofinancement 20%
16.250.000,00	11.375.000,00	4.875.000,00	13.000.000,00	3.250.000,00	1.750.000,00	1.400.000,00	350.000,00

(+ scénario B : 312.500€ à 100%)

→ Soit un Budget de 18.312.500€ (pour la période 2023-2026)

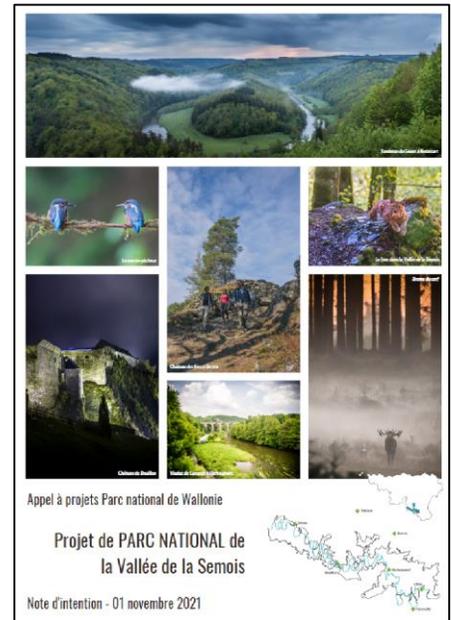
Appel à projet et candidature du territoire

Parc national

VALLÉE DE
LA SEMOIS

Contexte

- Vallée de la Semois identifiée rapidement par plusieurs experts comme un territoire potentiel au regard des nombreux critères de sélection
- Candidature de la *Vallée de Semois* formalisée à travers une note d'intention déposée le 01/11/2021 par la Coalition territoriale, représentée par le **Bureau de projet constitué des 2 Parcs naturels associés**
- Sélection de notre candidature en décembre 2021, arrivée en 2^{ème} position sur 7 dossiers candidats
- 2^{ème} phase de candidature lancée en février 2022
 - Mise en œuvre par le Bureau de projet
 - Choix d'une méthodologie de travail participative
 - Rédaction d'un Plan opérationnel pour 2023-2026
 - Rédaction d'un Plan directeur pour la vision à 20 ans
 - Création de partenariats et collaborations autour de la Coalition territoriale
 - Grand travail de récolte de données
 - Engagement de nombreux partenaires



Appel à projet et candidature du territoire

- Dossier final déposé le 02/10/2022
- Analyse par un jury d'experts indépendants

3 critères analysés par le jury

- Critère 1 : Valeur actuelle et opportunité du territoire (55%)
- Critère 2 : Contribution aux objectifs stratégiques régionaux, de développement durable et de transition écologique (25%)
- Critère 3 : Gouvernance (20%)

Cotation globale des 4 projets

Projets de parc national	Critères			Total (%)
	1 (55%)	2 (25%)	3 (20%)	
Forêt d'Anlier	36,77	17,03	14,73	68,53
Entre-Sambre-et-Meuse	39,56	21,16	15,50	76,22
Hautes Fagnes	37,17	14,16	11,51	62,85
Vallée de la Semois	43,52	17,26	12,76	73,54



→ Candidature sélectionnée, arrivée en 2^{ème} position



Processus de construction du dossier

Processus de construction du dossier

- **Cadre** : régit par l'appel à projet : exigences et ambitions + respect des consignes
- **Timing** : très réduit - du 1^{er} février au 2 octobre 2023 pour la rédaction des Plans directeur et opérationnel = 8 mois disponibles
- **Méthodologie** : le choix d'une participation active des acteurs et partenaires locaux !

Organisation de **GT thématiques** :

- **Définition de la vision et des objectifs stratégiques du Parc national**
- **Co-crédation des Fiches action**

→ 7 GT thématiques organisés - 20 réunions - 120 participants actifs de tous horizons

Communes, DNF (Chef de cantonnement, Directions), associations de protection de la nature, structures et opérateurs touristiques, Intercommunales, pédagogues, fédération du secteur du bois, Conseils cynégétiques, associations actives dans le domaine de la pêche, du patrimoine, de la culture, de l'économie locale,...)

→ Plus de 150 Fiches Action sont nées de ce processus!

→ Ensuite : Analyse – Recoupement/Doublons – Structuration – Compléments - Budgétisation



Processus de construction du dossier

➔ De nombreuses réunions en parallèle :

- ✓ Entre les équipes des **2 Parcs naturels** et le **Contrat de Rivière Semois-Chiers**

Organisation – Animation – Analyse – Structuration – Rédaction

- ✓ Des réunions avec **les Communes**

Liens avec les plans communaux existants - Localisation d'actions - Besoins en infrastructures

- ✓ Collaboration avec le **Département de la Nature et des Forêts Directions – Chefs de Cantonnements – Natura 2000**

Vision partagée du projet – Création de fiches-actions spécifiques – Discussion sur la localisation et la cartographie du périmètre

- ✓ Des réunions avec des **partenaires stratégiques** pour l'inscription du territoire dans une vision régionale

WWF Belgique

SNCB/TEC et son Plan mobilité 2023-2026

- ✓ Réunion avec le CPAS de Mons pour le projet sur le Domaine des Epioux

- ✓ Travail sur la stratégie digitale et le plan de communication



Processus de construction du dossier

Organisation des Assises du Parc national
(le 12/07/2022 - Château d'Herbeumont)

→ Moment rassembleur de clôture de la phase participative et de validation des contenus des Plans



Processus de construction du dossier

Parc national
VALLÉE DE
LA SEMOIS

Communication nécessaire vers les habitants – Informer & Vulgariser

→ Durant la construction du projet

- ✓ Organisation de consultations citoyennes « *Le Parc national vient à votre rencontre* »
- ✓ Stand Parc national aux journées DémoForest (2-3/08 à Bertrix)
- ✓ Publications diverses : Toutes boîtes du JAM - Journal du PNAM, Newsletter du PNdG, Bulletins communaux, presse, Revue SRFB
- ✓ Communication dans la presse : Emission « Grandeur Nature », nombreux articles et reportages

→ Après la sélection

- ✓ Communiqué de presse FR + NL
- ✓ Nombreux reportages TV/Radio et articles de presse
- ✓ Organisation de séances d'informations ciblées
- ✓ Diffusion d'infos localement : Journal du Parc, newsletter, bulletins communaux, etc...

Grand engouement du public pour le projet - Terreau positif pour la mise en œuvre des actions

LE PARC NATIONAL VIENT À VOTRE RENCONTRE !

LA VALLÉE DE LA SEMOIS
Candidate pour devenir Parc national

Vous êtes citoyen, promeneur, agriculteur, forestier, chasseur, acteur du tourisme et/ou amoureux de la Vallée de la Semois ?

Vous avez entendu parler du projet de Parc national et vous vous demandez de quoi il s'agit ?

Vous vous questionnez sur l'impact que cela pourrait avoir sur vos activités et sur le territoire ?

VENEZ EN APPRENDRE PLUS, DÉCOUVRIR LES DÉMARCHES PARTENARIALES EN COURS, DISCUTER AVEC LES PORTEURS DU PROJET ET PARTAGER VOS IDÉES LORS DES RENCONTRES CITOYENNES !

- LE 30/05/2022 À ROSSIGNOL (Parc naturel de Gaume - Rue Camille Joset 1)
- LE 08/06/2022 À HERBEUMONT (Salle du Conseil, Rue Lauvaux 27)
- LE 27/06/2022 À VRESSE-SUR-SEMOIS (Centre touristique & culturel, Rue Albert Raty 83)

DE 20H À 22H

Infos et inscription (souhaitée) : contact@semois-parcnational.be
Suivez les actualités du projet sur [Facebook](#) Parc national - Vallée de la Semois

BERTRIX - BOUILLON - CHINY - FLORENVILLE - HERBEUMONT - PALISEUL - TINTIGNY - VRESSE-SUR-SEMOIS

INFO Un parc national. Quels projets? Quel budget? Quel changement?



Publié le vendredi 09 décembre 2022 à 17:56 - Mis à jour le vendredi 09 décembre 2022 à 19:34

Province



Parc national - Vallée de la Semois
Publié par Semois Parc-national · 9 décembre 2022 ·

👉 [La Vallée de la Semois, proclamée Parc national !]

L'annonce vient de tomber ! 📣
La Vallée de la Semois a été sélectionnée par le Gouvernement wallon pour devenir l'un des deux premiers Parcs nationaux de Wallonie.be, aux côtés du Parc National ESEM ! 🇧🇪 🌿

Cet... Voir plus

La Vallée de la Semois
sacrée Parc national !

54 713 Personnes touchées · 12 689 Interactions · Score de diffusion

Booster la publication

623 · 135 commentaires · 534 partages

TV Lux
9 décembre 2022 ·

L'info vient de tomber : la vallée de la Semois a été désignée parc national 🇧🇪 🌿 📺

<https://www.tvlux.be/.../la-vallee-de-la-semois-designee...>

La Vallée de la Semois désignée parc national

1 K · 119 commentaires · 518 partages



Le territoire du Parc national

Périmètre et zones

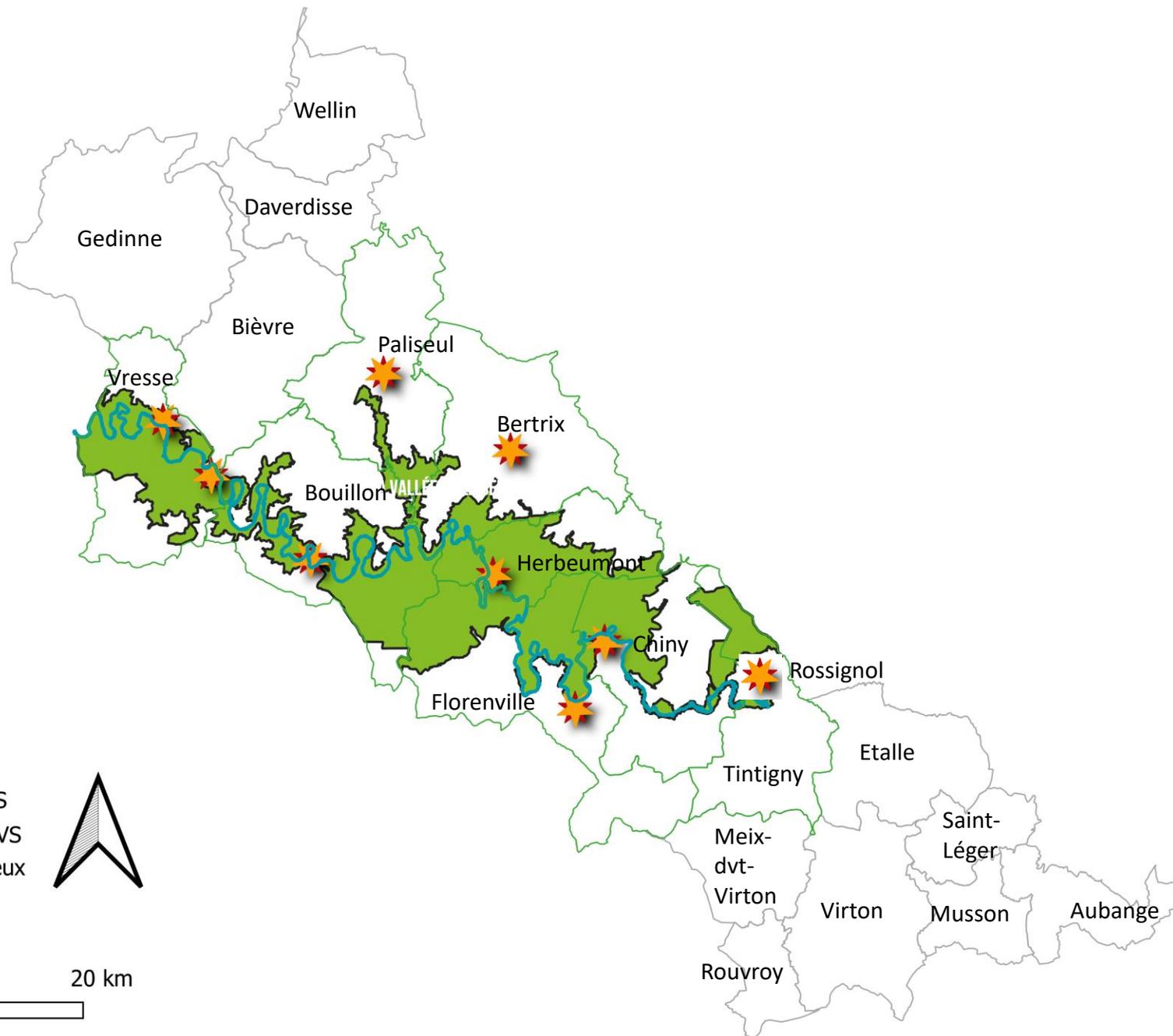
Périmètre

- Cœur de deux Parcs naturels
- 28.900 ha d'un seul tenant
- 8 communes concernées
- A cheval sur 2 Provinces (Namur et Luxembourg)
- Un fil conducteur majeur : « La Semois »
- Plusieurs zones d'accueil en périphérie

Légende

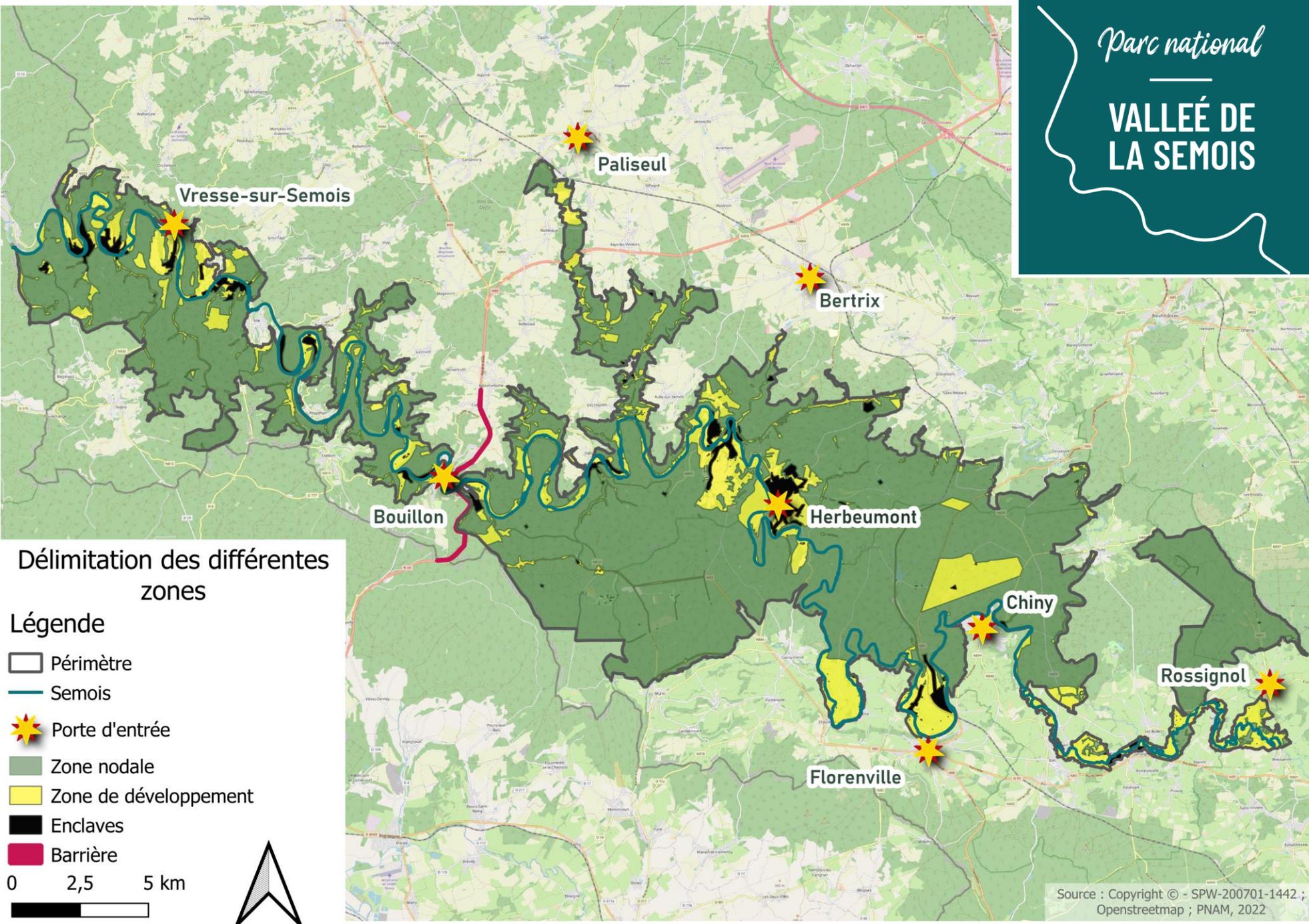
- SEMOIS
- Périmètre du PNVS
- Communes du PNVS
- Communes des deux Parcs Naturels
- ★ Zones d'accueil

0 10 20 km



Parc national

VALLEÉ DE LA SEMOIS



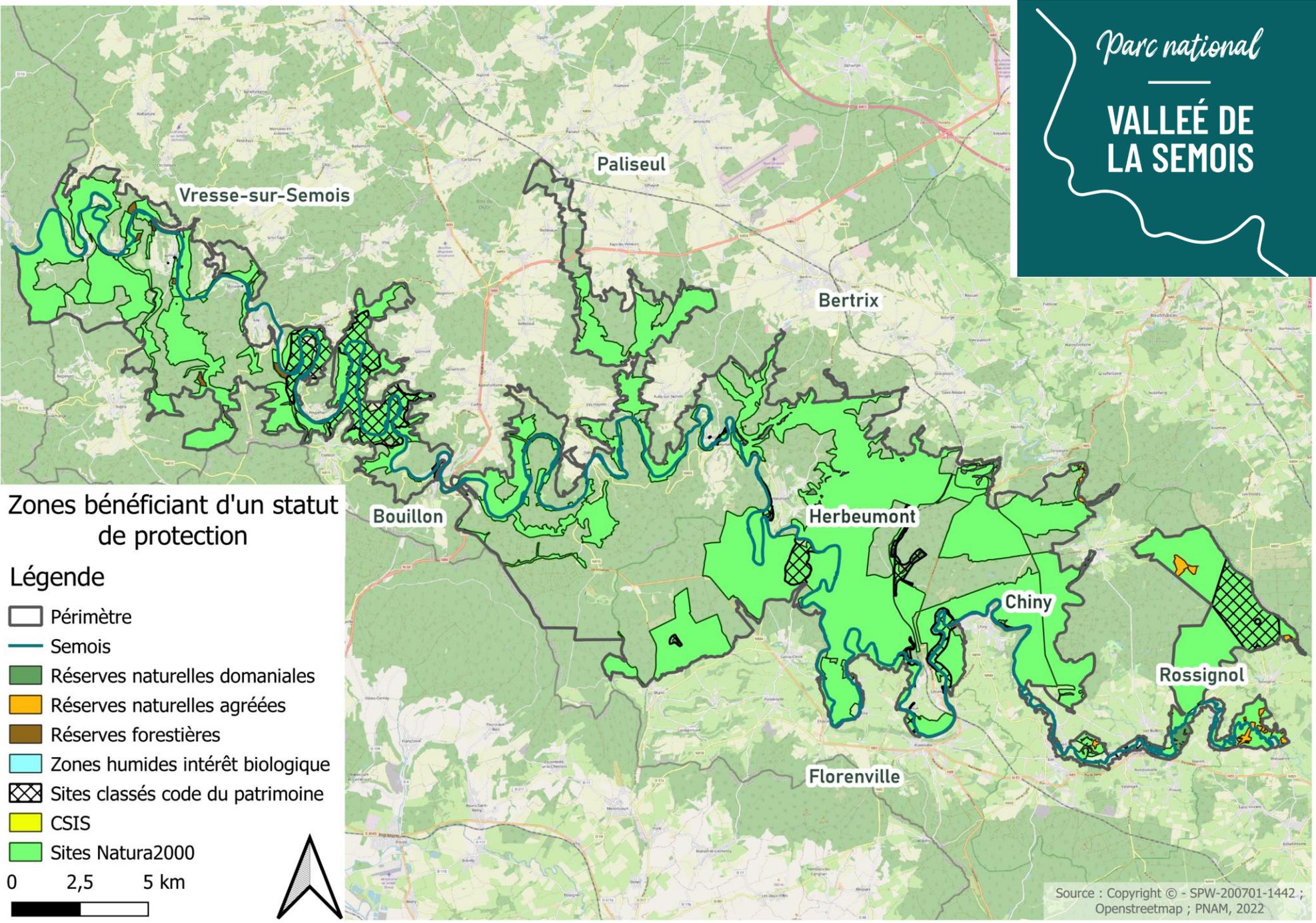
Délimitation des différentes zones

- Légende**
- Périmètre
 - Semois
 - ★ Porte d'entrée
 - Zone nodale
 - Zone de développement
 - Enclaves
 - Barrière
- 0 2,5 5 km

Source : Copyright © - SPW-200701-1442 ; Openstreetmap ; PNAM, 2022

Parc national

VALLEÉ DE LA SEMOIS



Zones bénéficiant d'un statut de protection

Légende

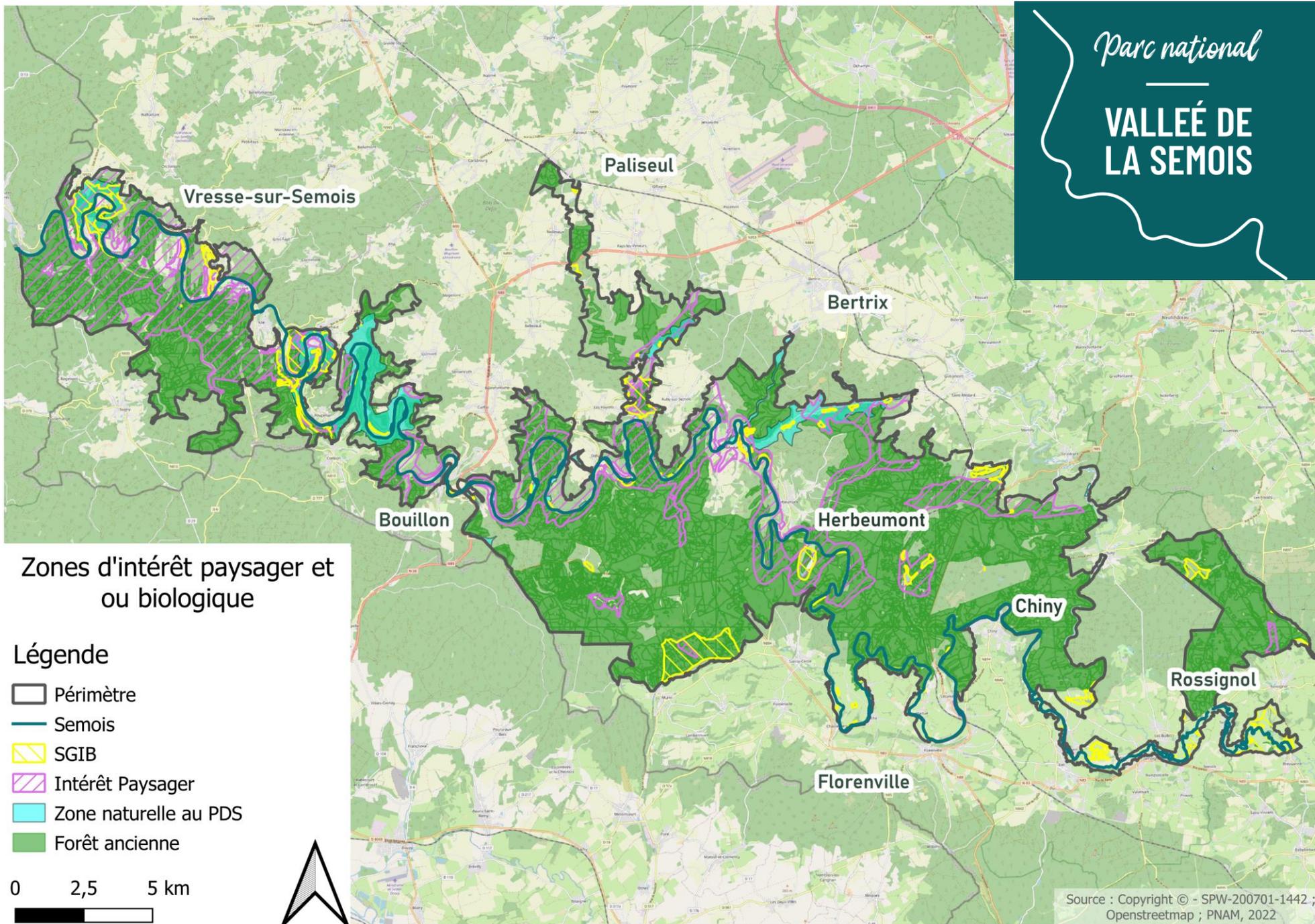
- Périmètre
- Semois
- Réserves naturelles domaniales
- Réserves naturelles agréées
- Réserves forestières
- Zones humides intérêt biologique
- ▨ Sites classés code du patrimoine
- CSIS
- Sites Natura2000

0 2,5 5 km

Source : Copyright © - SPW-200701-1442 ; Openstreetmap ; PNAM, 2022

Parc national

VALLEÉ DE LA SEMOIS



Zones d'intérêt paysager et ou biologique

Légende

- Périimètre
- Semois
- ▨ SGIB
- ▨ Intérêt Paysager
- Zone naturelle au PDS
- Forêt ancienne

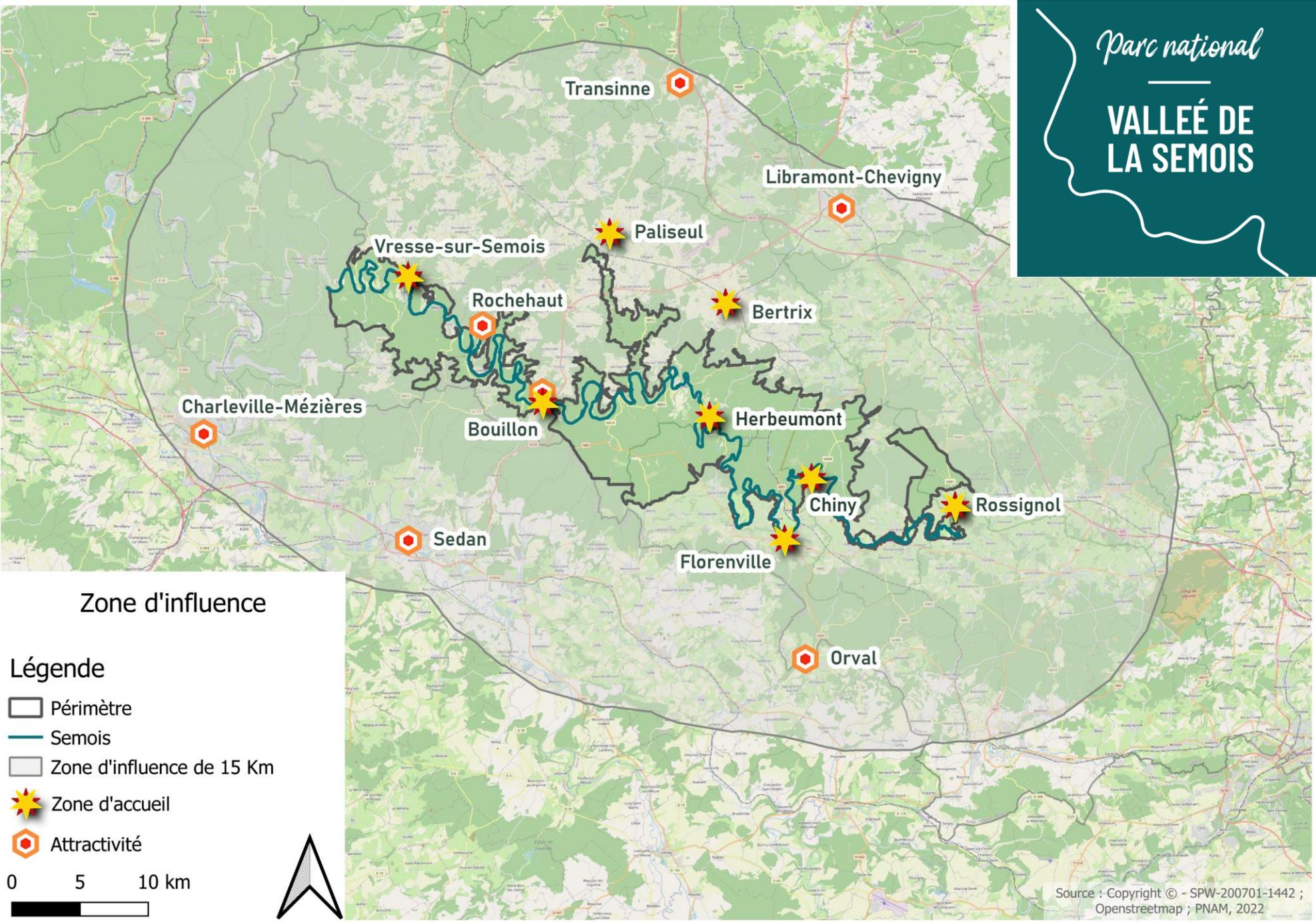
0 2,5 5 km



Source : Copyright © - SPW-200701-1442 ;
Openstreetmap ; PNAM, 2022

Parc national

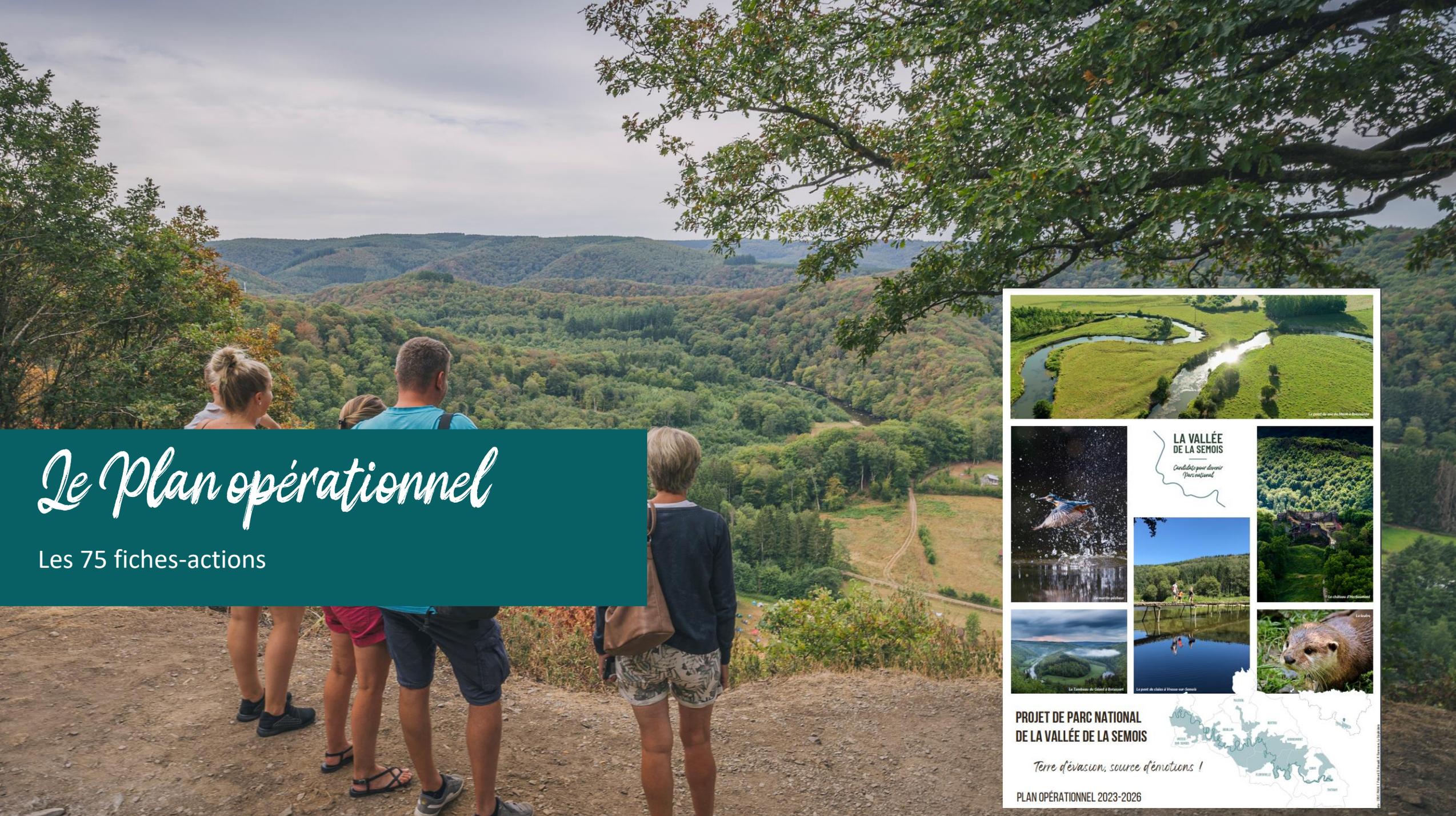
VALLEÉ DE LA SEMOIS



Résumé des conditions d'admissibilité du périmètre défini

Parc national de la Vallée de la Semois	Surface	% périmètre sans enclave	Critères de sélection
Taille et cohérence			
Périmètre total	28.903 ha		
Enclaves	768 ha	2,73 %	< 10 %
Périmètre total sans les enclaves	28.135 ha	97,27 %	> 90%
Superficie des zones nodales	22.825 ha	81,13 %	> 80%
Superficie des zones de développement	5.309 ha	18,87 %	< 20%

Qualités biologique et naturelle			
Surface ayant une composante et destination naturelle	28.135 ha	97,27 %	> 90%
Surface bénéficiant d'un statut de protection (N2000, RNA, RND, RF, ZHIB, site classé)	15.883 ha	56,45 %	> 40%
Surface reconnue comme biologiquement ou paysagèrement précieuse (Int. pay., SGIB, forêt anc.)	22.342 ha	79,41 %	> 75%
Surface destinée à la libre évolution ou à un projet de ré-ensauvagement	1191,60 ha	5,71 %	Présence Oui



Le Plan opérationnel

Les 75 fiches-actions

LA VALLÉE DE LA SEMOIS
Candidat pour devenir Parc national

Le pont de bois du Homb à Banneux

Le barrage de Villerot

Le château d'Hermonville

Le bûche

Le pont de bois à Vresse sur Semoy

Le Terrain de Golf à Rottinne

PROJET DE PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS

Terre d'évasion, source d'émotions !

PLAN OPÉRATIONNEL 2023-2026

Les actions

	Patrimoine naturel
	Objectif 1 : Améliorer les connaissances scientifiques
1	Inventaire scientifique des cours d'eau - Evaluation de l'état écologique
2	Inventaire scientifique des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles
3	Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire
4	Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux
5	Création de l'Observatoire des changements climatique et de la biodiversité
	Objectif 2 : Accroître la connectivité écologique du territoire, en se basant sur les trames verte, bleue et noire
6	Augmentation et déploiement des réserves intégrales
7	Développement des zones ouvertes intra-forestières et les zones de transition (lisières)
8	Lutte contre la fragmentation des habitats, levée des obstacles identifiés et augmentation des surfaces strictement protégées (réseaux écologiques : trames verte, bleue, noire)
9	Trame noire : lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé (RICE)
	Objectif 3 : Préserver et restaurer les habitats prioritaires
10	Entretien et restauration des biotopes menacés sur les pentes et crêtes de la Semois
11	Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents
12	Préservation et restauration de la biodiversité sauvage et cultivée des milieux agricoles
13	Restauration et préservation des sites ardoisiers
14	Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique (trame bleue)
15	Développement d'un réseau bocager et mise en place d'un réseau de partenaires signataires de la charte « Gestion écologique des haies »
16	Lutte contre les plantes exotiques envahissantes



Les actions

	Objectif 4 : Préserver les espèces animales emblématiques
17	Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx
18	Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la loutre
19	Plan d’actions « chiroptères de la vallée de la Semois »
20	Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la vipère péliade
21	Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la moule perlière (<i>Margaritifera margaritifera</i>)
22	Lutte contre les espèces animales invasives
	Objectif 5 : Conserver et améliorer la qualité biologique de notre rivière
23	Restauration des berges de la Semois
24	Restauration des zones humides, îles et frayères
25	Levée des obstacles à la libre circulation des poissons sur la Semois et ses affluents
26	Identification et conservation des souches de poissons locales
	Pratiques durables en forêt
	Objectif 6: Adapter les pratiques de chasse sur le territoire
27	Implication du monde cynégétique dans la préservation de la faune lors des opérations de fauche sur les zones agricoles
28	Instauration d’une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier
29	Augmenter la capacité nutritive naturelle des forêts et limiter l’impact du nourrissage artificiel du grand gibier par la plantation de fruitiers et arbustes sauvages
30	Modification des pratiques de chasse - battues silencieuses
	Objectif 7 : Modification des pratiques sylvicoles pour plus de résilience
31	Adaptation de la forêt aux changements climatiques
32	Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national et caractérisation de sa récolte
33	Implication des propriétaires forestiers privés concernés par le Parc national



Les actions

	Patrimoine paysager, culturel et bâti
	Objectif 8 : Préservation, restauration et valorisation de nos paysages et de notre patrimoine
34	Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue
35	Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois
36	Valorisation des paysages de la vallée de la Semois au Centre d'interprétation du Paysage, Paysalia à Florenville
37	Recensement et valorisation du petit patrimoine populaire wallon et du patrimoine immatériel - Carnet de voyages et capsules numériques des gestes anciens
	Objectif 9 : Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel
38	Promouvoir la littérature relative à la Semois
39	Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois (patrimoine immatériel)
40	Restauration, maintien et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la culture du tabac dans la vallée de la Semois
	Mobilité vers et au sein du Parc national
	Objectif 10 : Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire - Gérer les flux de visiteurs
41	Analyse et gestion des flux touristiques au sein du territoire du Parc national de la Vallée de la Semois
42	Création d'un Schéma de mobilité général
43	Connexion des pôles d'attractivité du territoire - Navettes et parkings
44	Développement de la mobilité douce, active et inclusive - Equipement du territoire
45	Création de portes d'entrées stratégiques : vitrines du territoire du Parc national
46	Accueil et développement de la filière équestre : itinéraires et stations
47	Valorisation et restauration des franchissements de la Semois
	Objectif 11 : Doter le territoire d'outils de gestion d'aménagement du territoire efficaces
48	Multifonctionnalité de la forêt : Cartographie des itinéraires de mobilité douce
49	Multifonctionnalité de la forêt : Calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce
50	Développer des outils de gestion urbanistiques et paysagers
	Tourisme durable
	Objectif 12 : Doter le Parc national de guides professionnels
51	Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national de la Vallée de la Semois – balades natures
52	Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois



Les actions

	Objectif 13 : Equiper le territoire de nouvelles infrastructures pour améliorer l'expérience unique du visiteur
53	Création d'observatoires de la faune
54	Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles
55	Equiper durable des aires de baignade
56	Harmonisation et équipement en mobilier forestier
57	Création d'aires de bivouac insolites
58	Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !
59	Création d'aménagements et d'outils de sensibilisation pour la station de trail/VTT d'Herbeumont
60	Equiper des Maisons de Parcs naturels en lieux d'accueil didactique et informatif
61	Création d'un sentier des cimes - Observation des paysages
62	Domaine des Épioux : création d'un centre de sensibilisation et d'interprétation de la biodiversité
	Objectif 14 : Créer de nouveaux produits touristiques - Attirer de nouveaux publics-cibles
63	Accompagner les opérateurs touristiques vers une démarche plus durable
64	Création d'une plateforme MICE (Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions) de packages d'activités
65	Développer l'axe bien-être nature : reconnexion à soi, pleine conscience, bains de forêt, sylvothérapie
	Education et sensibilisation
	Objectif 15 : Doter le territoire d'outils éducatifs sur le patrimoine naturel du PN
66	Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois
67	Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques
68	Communiquer sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable
69	Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc-tour, accompagnements, ...
	Objectif 16 : Implication du territoire du Parc national
70	Participation des habitants à la gouvernance par l'animation d'un Comité citoyen
71	Création de la charte du bon usager
72	Coaching du secteur évènementiel vers plus de durabilité et d'inclusion
73	Développement des actions de parrainage (arbres, ruisseaux, mares, chemins, prairies...)
	Actions transversales
74	Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national
75	Equipe opérationnelle - Compétences transversales





Organisation fonctionnelle - Gouvernance

Organisation et Gouvernance

Parc national

VALLEÉ DE
LA SEMOIS

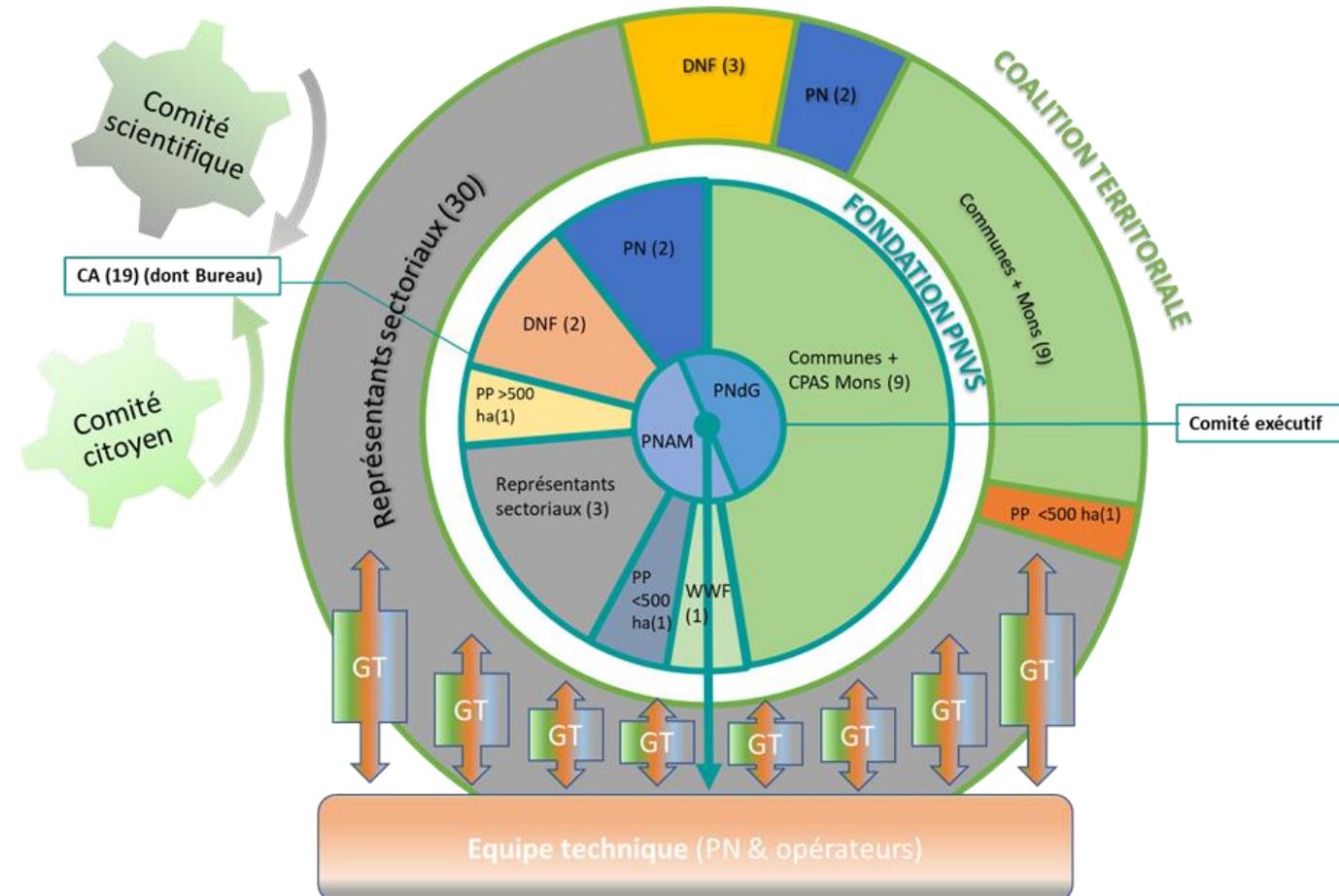
→ Création d'une Fondation d'utilité publique distributive

Statuts signés le 16/09/2022

Arrêté royal de reconnaissance obtenu en novembre 2022

7 niveaux d'implication :

1. Coalition territoriale
2. Conseil d'administration dont Bureau
3. Comité exécutif
4. Comité scientifique
5. Comité citoyen
6. Groupes de travail
7. Equipe technique



1. Coalition territoriale

- Approbation des rapports moraux et financiers
- Désignation des représentants sectoriels au sein du CA
- À travers les GT, accompagne les CM dans la réalisation des actions
- Ratifie la politique scientifique

2. Conseil d'administration

- Veille au respect de la stratégie territoriale
- Contrôle et supervise les actions du Comité exécutif
- Veille à la répartition et au suivi des moyens financiers
- Valide la politique scientifique après présentation et ratification par la Coalition territoriale

Est composé de :

- Communes + CPAS de Mons (9)
- Représentant des propriétaires privés de + de 500 ha (1)
- Représentant des propriétaires privés de – de 500 ha (1)
- 1 représentant par secteur de la coalition (Nature – Tourisme – Économie) (3)
- DNF (2)
- PN (2)
- WWF (1)

Désigne un Bureau parmi ses membres (Président/Vice-Président/Secrétaire/...)

3. Comité exécutif = Les 2 Parcs naturels (Ardenne méridionale et Gaume)

- Chargé de la direction quotidienne
- Assure le bon fonctionnement
- Exécute et fait exécuter les décisions du CA
- Assume la gestion administrative et financière

4. Comité scientifique (invité permanent au CA)

- Elabore la politique scientifique à 5, 10 et 20 ans autour d'un programme de recherche et/ou d'innovation
- Sur base de la politique scientifique définie, adresse au CA des avis sur le plan directeur et stratégique établi par la Coalition territoriale
- Positionne le Parc national comme territoire/laboratoire de recherche

5. Comité citoyen (invité permanent au CA)

- Panel citoyen
- Renouvelé tous les 3 ans
- Adresse au CA des avis sur le plan directeur et stratégique établi par la Coalition territoriale
- Propose des actions spécifiques.
- Point de contact privilégié avec les habitants et autres associations locales du périmètre

Organisation et Gouvernance

Coalition territoriale - Parc national de la Vallée de la Semois		
Structure	Représentant	Fonction
Communes concernées par le périmètre, propriétaires		
Commune de Bertrix	Mathieu Rossignol	Bourgmestre
Commune de Bouillon	Patrick Adam	Bourgmestre
Commune de Chiny	Vovo Kambu	Echevine
Commune de Florenville	Caroline Godfrin	Bourgmestre
Commune de Herbeumont	Catherine Mathelin	Bourgmestre
Commune de Paliseul	Jean-Pol Hannard	Echevin
Commune de Tintigny	Benoît Piedboeuf	Bourgmestre
Commune de Vresse-sur-Semois	Arnaud Allard	Bourgmestre
Autres propriétaires de plus de 500ha inclus dans le périmètre et gestionnaire d'espaces naturels de + de 200ha		
CPAS de Mons	Dominique Florins	Chef cabinet présidence
Département de la Nature et des Forêts (DNF) - Domaniales		
Direction de Dinant	Stephan Adant	Chef de cantonnement Bièvre-Vre
Direction de Neufchâteau	Benjamin de Potter	Chef de cantonnement Neufchâte
Direction d'Arlon	Nathalie Lemoine	Chef de cantonnement Florenville
Denis Solvay (850ha)	Denis Solvay	Propriétaire privé
Associations reconnues pour la nature et l'environnement		
Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Hélène Poncin	Directrice
Parc naturel de Gaume	Nicolas Ancion	Directeur
WWF Belgique	Corentin Rousseau	Program Manager
Contrat de Rivière Semois-Chiers	Yanick Collignon	Coordinateur
Natagora (dont locales et Life)	Hendrik Devriese	Pdt Nat. Semois ardennaise
Ardenne et Gaume	Julien Preud'homme	Chargé de mission
Cercles des naturalistes de Belgique	Quentin Hubert	Coordinateur
Forêt Nature	Marc Bussers	Directeur
Défense et promotion de la Semois ASBL	Patrick Bert	Administrateur
Association pour la Découverte de la Nature	Thierry Debaere	Responsable
Greenmanagement ASBL	Stéphane Delogne	Responsable
Société royale forestière de Belgique (SRFB)	Philippe de Wouters	Directeur

Acteurs du tourisme, du patrimoine, de la culture		
Maison du Tourisme Pays de Bouillon-en-Ardenne	Laurent Daems	Directeur
Maison du Tourisme de Gaume	Michaël Wekhuyzen	Président
Massif forestier de la Semois et de la Houille	Catherine Clément	Chargée de mission
Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne	Etienne Hubert	Coordinateur
Association pour la Sauvegarde des Monuments et sites archéologiques de la Semois (SAS)	Denis Maqua	Administrateur
Centre touristique et culturel de Vresse	Pauline Hauptmann	Directrice
Centre culturel de Bertrix	Stéphane Gueben	Directeur
Paysages et Saveurs - Ardenne'Evasion	Thierry De Lannois	Responsable
Les Sentiers de Grande randonnée	Jacques Mahieu	Coordinateur topo guide
Centre culturel de Rossignol-Tintigny	Bernard Mottet	Directeur
Centre culturel du Beau canton	C. Van den Ostende	Directrice
SMAHF ASBL	Quentin Oly	Responsable
D'une cime à l'autre ASBL	Samuel Puissant	Coordinateur
Compagnie Les Oiseaux Pas Sages	S. Laurant /E. Loos	Coordinateur
Acteurs de développement économique		
Idélux	Jacques Hansel	Directeur de département
BEP	Fabrizio Cipolat	Directeur Dév. Territorial
Conseil cynégétique de la Semois	Robert Ponsar	Président
Conseil cynégétique de Gaume	Nicolas Léonard	Vice-Président
Conseil cynégétique de l'Our	Jacques Polinard	Secrétaire
Confédération belge du bois - HOUT	Jean-Louis Bodart	Administrateur
Office économique wallon du bois (dont CAPFP)	Vincent Colson	Responsable CAPFP
Fédération de l'HoReCa, Province de Luxembourg	Eloïse Boreux	Administratrice
ADL BBHP	Gaëlle Dion	Coordinatrice
ADL Bièvre-Vresse	Pierre Poncelet	Coordinateur
ADL Florenville	Xavier Lecat	Coordinateur
ADL Tintigny	Maxime Malotaux	Coordinateur
Comice agricole de la Semois	François Vuidar	Secrétaire
Société de pêche Les amis de la Semois	Marc Leroy	Président
Fondation rurale de Wallonie	Sophie Orban	Responsable équipe Semois-Arder

Organisation et Gouvernance

Conseil d'administration - Parc national de la Vallée de la Semois		
Structure	Représentant	Fonction
Communes concernées par le périmètre, propriétaires		
Commune de Bertrix	Mathieu Rossignol	Bourgmestre
Commune de Bouillon	Patrick Adam	Bourgmestre
Commune de Chiny	Vovo Kambu	Echevine
Commune de Florenville	Caroline Godfrin	Bourgmestre
Commune de Herbeumont	Catherine Mathelin	Bourgmestre
Commune de Paliseul	Jean-Pol Hannard	Echevin
Commune de Tintigny	Benoît Piedboeuf	Bourgmestre
Commune de Vresse-sur-Semois	Arnaud Allard	Bourgmestre
Autre organisme public faisant adhésion d'un territoire		
CPAS de Mons	Dominique Florins	Chef cabinet présidence
Parcs naturels - Gestion journalière du Parc		
Parc naturel de l'Ardenne méridionale	Hélène Poncin	Directrice
Parc naturel de Gaume	Nicolas Ancion	Directeur
Département de la Nature et des Forêts (DNF) - Gestionnaire d'espaces naturels de + de 200ha inclus dans le périmètre		
DNF - Direction de Dinant	Dominique Jacques	Directeur
DNF - Direction de Neufchâteau	Benjamin de Potter / Dominique Arnould	Chef de cantonnement / Directeur
Propriétaires privés de plus de 500ha inclus dans le périmètre		
/	Denis Solvay	Propriétaire privé
Association de petits propriétaires privés		
à désigner		
Organisation internationale active dans la protection de la nature et la biodiversité		
WWF Belgique	Corentin Rousseau	Project Manager
Représentants sectoriels		
Secteur de la nature/environnement : Contrat de Rivière Semois-Chiers	Yanick Collignon	Coordinateur
Secteur du tourisme, du patrimoine et de la culture : MT du Pays de Bouillon-en-Ardenne	Laurent Daems	Directeur
Secteur du développement économique : Confédération belge du bois	Jean-Louis Bodart	Administrateur

Bureau désigné par le CA

- Présidente : Caroline Godfrin – Bourgmestre de Florenville
- Vice-Présidente : Catherine Mathelin – Bourgmestre d'Herbeumont
- Vice-Président : Arnaud Allard – Bourgmestre de Vresse-sur-Semois
- Comité exécutif : Hélène Poncin- Directrice PNAM et Nicolas Ancion – Directeur PNdG





Principaux atouts

Principaux atouts

- Un vaste territoire (29.000 ha), caractérisé par de larges étendues forestières (86%)



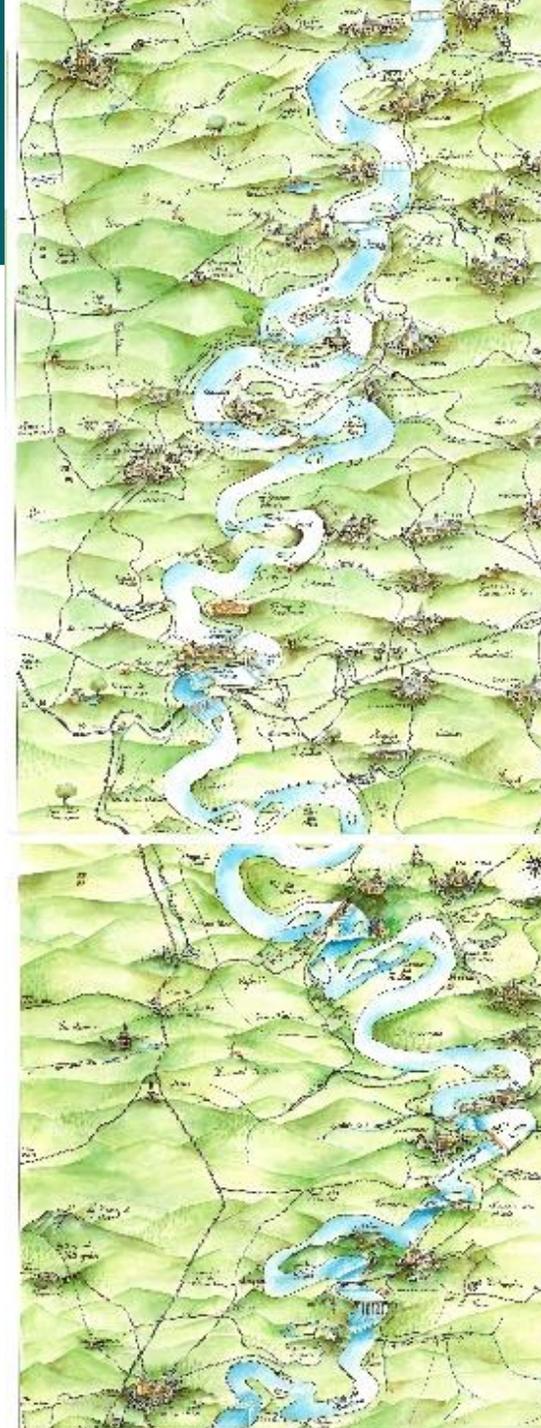
Principaux atouts

- La Semois, fil conducteur, véritable artère irrigant le territoire (680 km réseau hydro)

Histoires...

...de Semois

#raconte.aussi.ton.histoire



Principaux atouts

- Une rivière atypique (210 km de méandres, 80 km Arlon-Monthermé)
- De la Gaume à l'Ardenne, entre prairies calcaires et massif schisteux
- Dont la qualité biologique s'accroît de l'amont vers l'aval



Principaux atouts

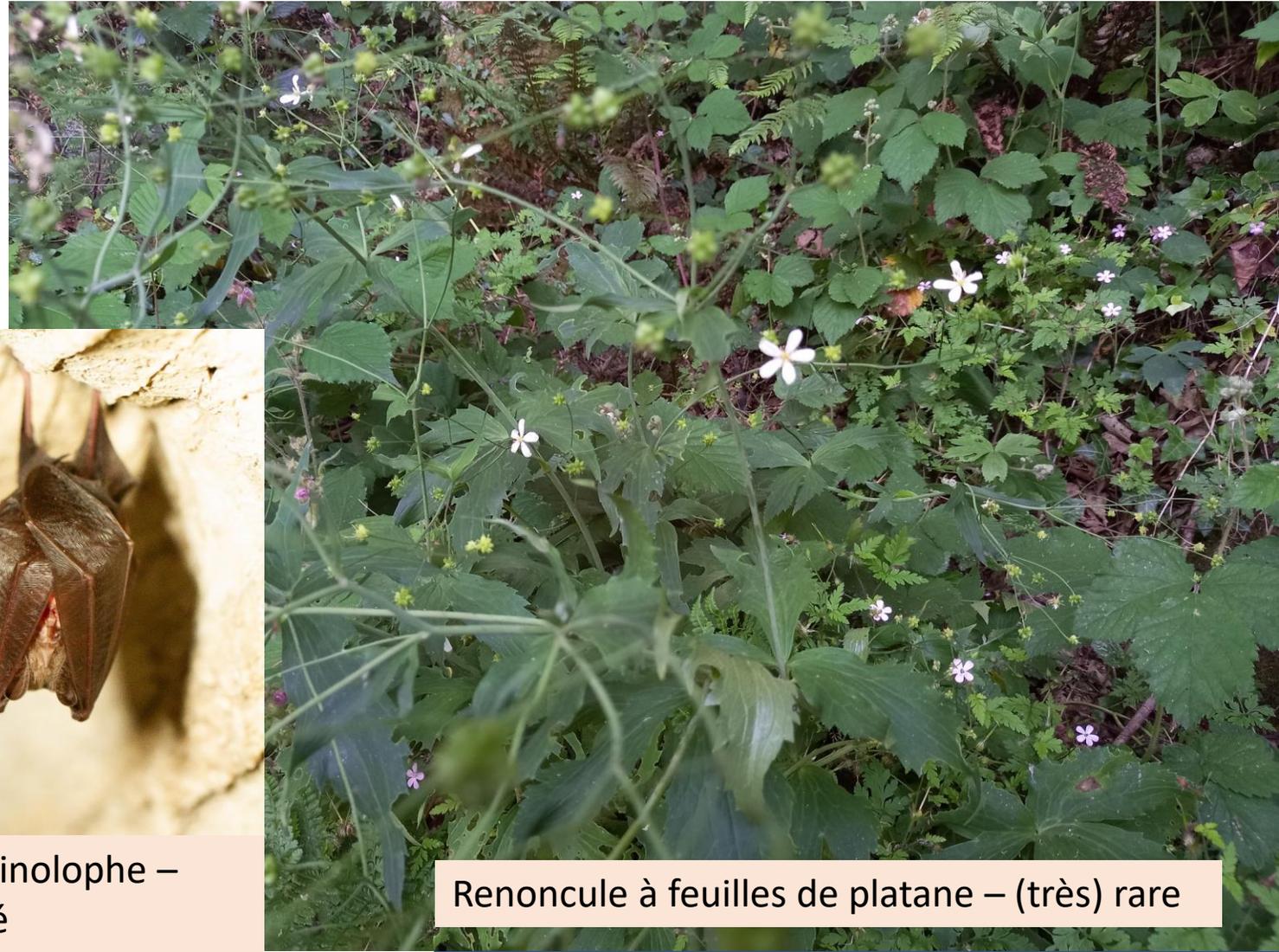
- Une biodiversité exceptionnelle
- Une nature préservée, ordinaire et extraordinaire



Cuivré de la bistorte – assez rare



Petit rhinolophe – menacé



Renoncule à feuilles de platane – (très) rare

Principaux atouts

LA VALLÉE DE LA
SEMOIS

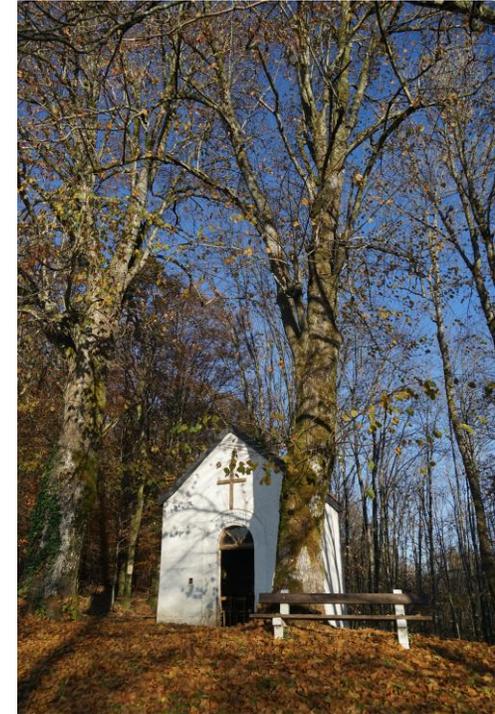
Candidate pour devenir
Parc national

- Des paysages classés emblématiques, assurant la renommée de la Belgique par-delà les frontières



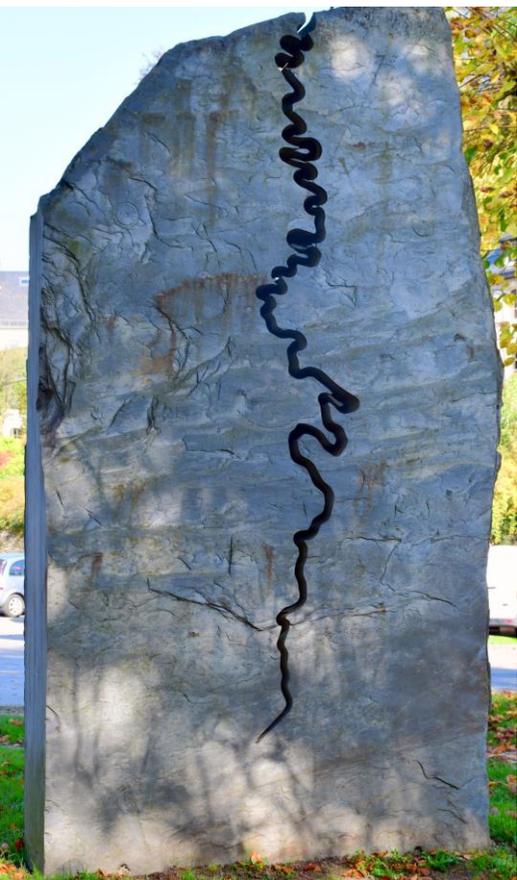
Principaux atouts

- Un patrimoine historique classé (Patrimoine Majeur de Wallonie)



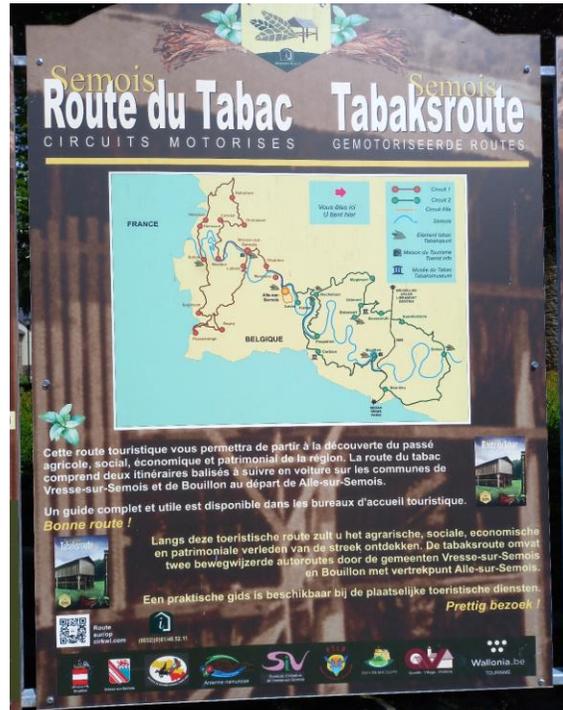
Principaux atouts

- Un patrimoine géologique & industriel (ardoisières) à valoriser



Principaux atouts

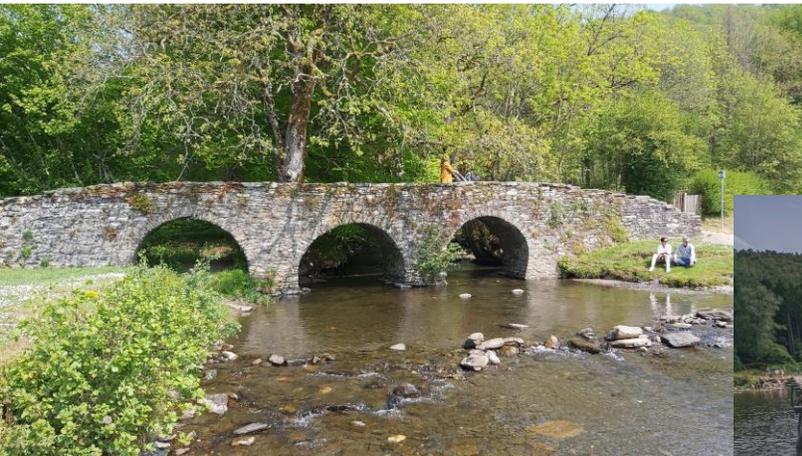
- Un riche patrimoine immatériel : culture du tabac, contes & légendes



YVES LEONARD PHOTOGRAPHY

Principaux atouts

- Valeur d'expérience unique pour le visiteur
- Immersion dans une nature authentique
- En phase avec les objectifs de la stratégie Tourisme Wallonie 2030 (Nature & évasion + Folklore, patrimoine & authenticité)





Mise en œuvre

Lancement des actions

- Pour la plupart des 75 FA : Opérationnalisation sur le terrain dès l'arrivée de l'équipe technique – **Avril-Mai 2023**
- **Localisation précise des actions sur le territoire** : Cartographie et prospections sur le terrain pour localisation des emplacements prioritaires (restauration de milieu, actions de conservation, équipements en infrastructures, ...)
- ➔ Réunions avec Communes, DNF et partenaires de projet
- Plans d'actions 2023 précis d'ores et déjà établis pour plusieurs fiches-actions en lien avec des espèces parapluie (Collaboration WWF Belgique, Contrat Rivière Semois-Chiers et les 2 PN)
 - 17 Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx
 - 18 Actions en faveur des espèces emblématiques – cas de la loutre
- Co-construction de la marque « Parc national » et de la stratégie de positionnement de l'offre « Tourisme Nature » en Wallonie avec le CGT + actions de visibilité du Parc national à travers l'établissement des portes d'entrées du territoire



Recrutement de l'équipe opérationnelle

- Large appel à candidature pour le recrutement de l'équipe du Parc national auprès de plusieurs des opérateurs partenaires.

- Offre jusqu'au 12/02/2023
- 33 postes ouverts – 12 pôles thématiques
- JobDay le 28/01/2023
- Epreuves écrites et Jury oral en mars-avril
- Entrée en fonction prévue courant avril-mai 2023

- Préparation logistique pour l'accueil de cette nouvelle équipe.

➔ Espaces de travail / Mobiliers / Equipements / ...



4. Ressources humaines

Recrutement de l'équipe opérationnelle

→ Succès du Job Day le 28/01/23

200 participants inscrits pour déposer leur dossier en mains propres

→ Fin de diffusion des offres le 12/02/2023

470 candidatures reçues au total

En cours d'analyse et de sélection...



Parc national
VALLÉE DE
LA SEMOIS

NATURE

Plus de 200 inscrits au Job Day du Parc National de la Vallée de la Semois



Recrutement de l'équipe opérationnelle

Localisation principalement aux sièges des deux Parcs naturels, du Contrat Rivière SC mais aussi au sein de Natagora, Ardenne et gaume, MT, ...



Visibilité de la mise en œuvre du Parc national

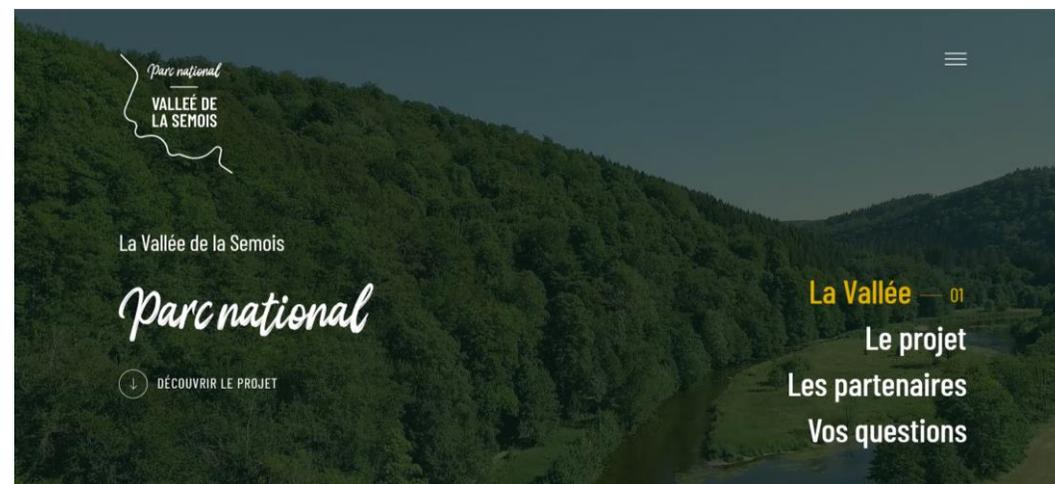
- Site web : www.semois-parcnational.be
- Réseaux sociaux  



Parc national - Vallée de la Semois

Créer un @nomutilisateur · Parc national

Modifier Suivre



Merci pour votre attention !

Parc national

VALLEÉ DE
LA SEMOIS

Fondation du Parc
national de la Vallée de
la Semois

Avec le soutien de
la



Wallonie



© Polinard Frédéric

Appel à projet et candidature du territoire

Parc national

VALLEÉ DE
LA SEMOIS

Contexte

Définition et objectifs d'un Parc national au sein de l'Appel à projet

- Un territoire inclus dans un périmètre reconnu, délimité géographiquement, de taille suffisante avec une valeur naturelle exceptionnelle et une ambition internationale.
- Sa gestion vise à assurer la protection et le développement durable des écosystèmes (naturel et paysager) et est portée par une coalition territoriale d'acteurs clés.
- Cet espace naturel remarquable et son patrimoine offre des possibilités de développement et de promotion touristiques.

Philosophie de l'appel : n'imposer aucune contrainte supplémentaire - ce sont les membres de la coalition qui décident les contraintes qu'ils sont d'accord de s'imposer et les engagements qu'ils sont d'accord de prendre.



Parc naturel : *outil de gestion durable d'un territoire – Périmètre différent – actions plus larges*
Réserve naturelle : *outil de protection (mise sous cloche) de la nature*